

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 30 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 19 septembre 2024

Date d'affichage 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice 32

Présents 20

Votants 29

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Sylvain JOBEY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE et Aurélie TRAORE **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Jacqueline BAZILLE, Virginie DALY, Nadia DAMART, Sonia CANTELOUP et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Mohamed MAÂCHE, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Paul GAUCHARD et Jean-Claude ESTIENNE.

Absents excusés : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Virginie DALY, Nadia DAMART, Sonia CANTELOUP, Allan BERTU et Cédric EVANO.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2024-105 – FESTIVAL LATITUDE(S) 2025 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Depuis plusieurs années, la Ville d'IFS développe des dynamiques liées à l'ouverture culturelle et à la diffusion artistique. Ainsi, dans le contexte social où le "vivre ensemble" reste à conforter et où la création et la diffusion artistiques peuvent avoir un rôle à jouer, le festival des musiques du monde Latitude(s) cherche à proposer un événement culturel de qualité, accessible à tous, à valoriser des artistes nationaux ou locaux, à promouvoir les diversités culturelles et à s'inscrire dans un projet d'animation du territoire.

Depuis 2017, la Ville axe sa programmation sur un courant musical particulier chaque année : la musique tzigane en 2017, les musiques celtiques d'Irlande et de Bretagne en 2018, les musiques d'Afrique en 2019, les musiques d'Amérique Latine et des Caraïbes en 2021, les musiques du pourtour méditerranéen en 2023. Pour l'édition 2025, le choix a été fait de supprimer l'idée d'une thématique, trop restrictive en termes de programmation, les musiques du monde étant déjà une esthétique à part entière.

En 2023, grâce au soutien financier de dix mécènes et d'un partenaire institutionnel, la sixième édition de Latitude(s) a permis de proposer une programmation riche et variée et d'entreprendre de nombreux projets d'action culturelle en amont de l'événement, afin de s'inscrire dans une dynamique de territoire et de toucher des publics éloignés des pratiques culturelles. Si la manifestation a su trouver son public sur les animations proposées la semaine, la fréquentation lors de la journée de concerts le samedi a été plus mitigée.

Au regard de ce constat, les perspectives pour l'édition 2025 sont les suivantes :

- Poursuivre la dynamique partenariale autour du festival comme vecteur d'animation du territoire, notamment à travers la programmation d'expositions, ateliers et spectacles durant la semaine et l'accompagnement d'un volontaire en service civique chargé de la médiation culturelle, qui initiera des projets d'action culturelle en amont de l'événement ;
- Améliorer l'attractivité et l'accessibilité de la programmation musicale le samedi ;
- Organiser uniquement un double-plateau de concerts à l'intérieur du théâtre Jean Vilar le samedi.

Dans le cadre de la mise en place de ce projet en 2025, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des partenaires institutionnels afin d'obtenir un soutien financier lié à cette action.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « culture, animation du territoire, participation citoyenne et coopération décentralisée » réunie le 24 septembre 2024 ;

CONSIDERANT l'organisation du festival Latitude(s) sur le territoire d'Ifs du 10 au 14 juin 2025 ;

CONSIDERANT le mouvement partenarial engagé à l'occasion du festival Latitude(s), comme outil au service d'une dynamique de territoire impliquant un large panel de publics ;

CONSIDERANT la volonté de développement et de rayonnement du festival sur l'ensemble de la région ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter nos partenaires institutionnels tels que la Région Normandie, la DRAC Normandie et le Département du Calvados et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 30 septembre 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 3 octobre 2024

Affichée le : 3 octobre 2024

Acte à classer

2024-105

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-03T14-36-37.00 (MI255944481)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20241003-2024-105-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Festival Latitude(s) 2025 - Demande de subventions
auprès des partenaires institutionnels

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-105.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/10/24 à 12:22

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 03/10/24 à 14:36

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 03/10/24 à 14:42